

Extraits de **“Faire bouger l’Eglise catholique”**
Joseph Moingt 2.012

Face à la crise que connaît l’Eglise, un recentrage sur l’Evangile plutôt que sur la religion est nécessaire pour que l’esprit évangélique puisse être entendu du monde actuel. Cela exigerait une profonde mutation de l’Eglise afin de libérer l’expression responsable de sa base, c’est à dire de l’ensemble des fidèles. Or la notion de sacerdoce s’y oppose - telle qu’elle est actuellement définie - car elle maintient un monopole des clercs sur la vie d’une Eglise trop centrée sur le culte.

Un témoignage d’Evangile accessible à notre monde, tel qu’il est, exige que tous les baptisés se sentent collectivement responsables de l’Evangile confié à la garde et à la parole de l’Eglise et réclame en conséquence que l’organisation interne de l’Eglise de ses structures administratives et de ses services et ministères, soit pleinement adaptée à cette mission collective qui incombe, en fin de compte, au laïc engagé dans la vie et les affaires de ce monde.

Notre souci majeur, dans la situation préoccupante qui est celle de l’Eglise aujourd’hui, n’est pas de la restaurer dans son ancienne puissance mais de la mettre plus efficacement au service de l’Evangile, qui est sa mission et qui sera par conséquent son salut.

Aller au monde pour le vivifier de la vie et de l’esprit du Christ. La “Bonne Nouvelle” est un message de joie et d’espérance, tourné vers le futur; il veut dire que tout peut changer, que tout va changer car Dieu est au travail dans ce monde.

Le Royaume de Dieu est l’instauration par Dieu d’un nouvel ordre des choses, d’un règne de justice, de paix et de fraternité entre les hommes et d’autre part, la présence actuelle et agissante de ce règne à travers les paroles, faits et gestes de Jésus.

Jésus ne laisse aux siens aucun code rituel, ni législatif, ni dogmatique, rien d’autre qu’un humanisme nouveau, une façon de vivre en relation les uns avec les autres qui découle directement de la Paternité universelle de Dieu. Pour tout le reste, il s’en remet à l’Esprit-Saint, qui guidera les siens “vers la vérité tout entière” (Jn 16, 13)

L’Esprit-Saint fonde l’Eglise sur Jésus, elle baptise en son nom, elle rassemble ses fidèles autour de la table eucharistique dans le souvenir, la présence et l’attente de Jésus.

L’Eglise va au monde pour le rajeunir et le régénérer. Depuis le XIX^{ème} siècle et tout au long du XX^{ème} siècle, l’Eglise a incriminé la perte de la foi et la perte du sens du péché, attribuant l’une à l’éloignement des sacrements, de la prière et des pratiques religieuses, l’autre à l’invasion de l’hédonisme et à l’orgueil de l’homme qui se soustrait à la loi de Dieu.

Le retrait de la religion est un phénomène de civilisation, de desserrement et de rupture du lien qui a uni depuis les débuts de l’histoire la religion et la société. A mesure que le droit politique prenait en charge le lien social et les divers besoins de la vie en société, il s’en suivait une sécularisation de la société et une laïcisation du pouvoir de l’Etat, phénomène qui sapait la nécessité de la religion et son emprise sur les individus.

Ce phénomène de retrait de la religion n'est pas dû à une perte de vitalité, d'attraction ou d'énergie de la foi chrétienne, devenue incapable de convertir les esprits modernes, mais qu'il est le signe de l'entrée dans un âge nouveau de l'humanité. Ce phénomène crée une situation toute nouvelle de l'Eglise par rapport au monde, un état de choses qui lui impose une attitude missionnaire résolument différente de celle du passé. Ce qui exige de regarder ce monde sous l'éclairage de l'Évangile. Ne pas penser que ce monde sorti de religion est sorti des voies du salut. Il est cependant nécessaire de toujours lui annoncer l'Évangile, de travailler avec tous les hommes de bonne volonté à l'accomplissement du projet créateur, qui est de conduire l'homme à la plénitude de son humanité créée à la ressemblance de Dieu.

Un monde qui s'est éloigné de l'Eglise pour conquérir la liberté de penser et maîtriser la conduite de la vie et de l'histoire, un tel monde ne se remettra pas à l'école de l'Évangile en se soumettant à une institution religieuse, d'autant que l'homme de la modernité s'intéresse en priorité à son avenir terrestre, alors que l'Eglise prétend s'imposer à lui par la seule vue des choses célestes. Voilà pourquoi cet homme a besoin de redécouvrir l'Évangile pour lui-même, en dehors d'une institution du faire croire.

En apprenant à le lire pour lui-même, dégagé de tout appareil religieux, l'incroyant découvrira un visage de Dieu qu'il ne soupçonnait pas sous l'appareil autoritaire et oppressif des religions instituées.

Peut-être que cet homme tardera à découvrir la foi au Dieu de Jésus et au Christ, mais, même s'il n'y parvient pas, il aura appris à orienter sa vie selon la volonté de Dieu et la pensée de Jésus. En cela consiste la recherche du salut.

Ainsi surtout l'esprit de l'Évangile se répandra dans le monde et entretiendra dans les hommes la charité, qui est la vraie vie, le sens de l'infini, le respect et le souci de l'autre, et, en définitive, la recherche du vrai Dieu.

L'Eglise est tellement centrée sur le principe du pouvoir sacré que la plupart des fidèles s'étaient habitués à l'idée qu'ils n'avaient qu'à se laisser passivement conduire par leurs pasteurs, à bien remplir leurs devoirs religieux, sans aucune responsabilité dans les affaires de l'Eglise, et que la mission évangélique relevait exclusivement de l'autorité de ceux à qui Jésus avait confié son Eglise, ceux à qui il avait donné son Esprit-Saint avec la charge d'en faire bénéficier les croyants.

Dans l'Eglise primitive l'Esprit-Saint se répandait de lui-même, sans être la propriété d'aucune autorité instituée. Les premiers chrétiens se sentaient tous solidairement responsables de la mission évangélique, sous la conduite des apôtres du Christ et ils bénéficiaient tous solidairement à cet effet des dons variés de l'Esprit.

Ce fait originaire est une ressource permanente à la disposition de l'Eglise. Le Concile Vatican II parle du mystère de l'Eglise unie et sanctifiée dans tous ses membres par l'Esprit-Saint et il a entrepris d'utiliser cette ressource en faisant appel aux laïcs, membres du Peuple de Dieu, en affirmant qu'ils participent tous à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, ce qui les habilite, dit-il, à exercer des responsabilités et des charges dans l'Eglise et à prendre des initiatives pour semer la parole de Dieu dans le monde. (Lumen Gentium § 4-5; 12; 31-37)

Si l'on est bien convaincu que ce monde a besoin, pour être sauvé, qu'on lui annonce l'Évangile et que cela ne se réduit pas à annoncer l'Eglise, il faut chercher d'autres moyens que la voix officielle de l'Eglise hiérarchique pour se faire entendre du monde.

Il ne reste que l'apostolat des laïcs pour prendre la mission en charge de façon vraie et efficace, sous une forme communautaire, à partir de communautés missionnaires. Ces communautés devront s'organiser en vue principalement d'un partage d'Évangile et non d'une célébration religieuse, orienter ce partage vers les problèmes qui se posent dans l'espace environnant, l'ouvrir à d'autres personnes désireuses de réfléchir à ces problèmes, prendre en charge cet environnement sociétal, avec ses souffrances et ses besoins, se disposer à des actions concrètes qui pourraient y être menées en s'adjoignant d'autres personnes ou en se joignant à elles. Cette mission du laïcat, avec la liberté de pensée et d'action qu'elle suppose, doit s'exercer et être connue comme une mission d'Église. Et c'est ici que pointe la nécessité d'une réforme structurelle de l'Église. Peut-être sera-t-il possible d'esquisser une pastorale du changement par petits pas de travers et de côté.

S'il s'agit de faire de la place à la liberté des laïcs, le problème se posera de desserrer les rouages du pouvoir ecclésiastique à chacun de ses niveaux organisationnels. La réorganisation en vue de la mission exigera l'arrêt et le renversement de ce mouvement de regroupement dont la finalité est purement culturelle. On demandera aux chrétiens de se réunir au plus près du territoire dont ils prendront la charge évangélique et qu'ils auront à délimiter eux-mêmes.

L'évêque laissera ces communautés se gérer et s'organiser elles-mêmes sous un mode démocratique; il les contrôlera discrètement mais en respectant leur autonomie et les décisions prises par leurs dirigeants et responsables.

Puisqu'il n'y a pas de communauté chrétienne sans vie sacramentelle et eucharistique, il habilitera leurs dirigeants à y pourvoir. Enfin, il leur fournira toute l'aide nécessaire, soit pour leurs besoins religieux, soit pour leur formation doctrinale, en mettant ses prêtres à leur disposition.

La possibilité concrète de voir se réaliser de tels changements et se mettre en place des structures nouvelles en toute tranquillité et dans un délai raisonnable, il est honnête de dire qu'elle est nulle, tant cela exigerait de déstructurations radicales. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que lorsque l'Église sera à bout de ressources, l'Esprit-Saint lui fera voir qu'elle détient dans l'Évangile toute possibilité pour s'innover sans avoir à se renier. S'il y a un motif d'espérer contre toute apparence, c'est de miser sur l'Évangile, non sur la religion. C'est sur ce terrain qu'il est possible de mettre en oeuvre un début de changement.

Le changement ne pourra venir que d'en bas, et quand des laïcs chrétiens l'auront amorcé, poussés par le souffle de l'Esprit, l'ensemble de l'Église saura y reconnaître la voix de son salut.

La société aussi, l'Esprit nous en donne l'espérance. Car elle n'a rejeté si globalement le christianisme que sous son visage religieux et autoritaire, qui voilait sa réalité évangélique. Mais le christianisme se présentera sous un jour tout différent, quand les laïcs y occuperont le devant de la scène, avec une légitimité reconnue et qu'ils travailleront à restaurer le sens de l'humain dans le monde.

Aller vers **une conception du christianisme davantage orientée vers l'éthique évangélique** que vers le christianisme comme religion et pratique religieuse.

Construire la vie en Eglise comme un espace de parole plutôt que comme un espace rituel. Le christianisme déborde de l'Eglise. La devise de la République "liberté, égalité, fraternité" ce sont des idées qui venaient du christianisme, mais qui avaient mûri en dehors de l'Eglise, où les autorités religieuses ne leur avaient pas donné droit de cité. Ce sont des idées chrétiennes, évangéliques, mais c'est un christianisme hors religion.

Et ces valeurs de liberté, égalité, fraternité, solidarité nous avons à nous préoccuper de les vitaliser, parce qu'elles sont en grand danger; La déshumanisation pointe partout . Il faut donc entretenir ces valeurs et c'est là la grande responsabilité des chrétiens.

Dans l'Evangile il y a une foi orientée vers une pratique humaniste. Le salut est dans l'humanisation de l'homme. Jésus a humanisé Dieu.

L'espace sacré c'est le Corps du Christ, l'ensemble des chrétiens qui s'unissent les uns aux autres, en vue de rayonner la fraternité autour d'eux. Donc des chrétiens rassemblés par l'amour, par le souvenir de Jésus.
Jésus a sécularisé lui-même le sacré.

Comment les chrétiens peuvent-ils arriver à tenir une parole responsable dans l'Eglise? Comment faire?

L'Eglise est un Etat de droit, fondée sur une Ecriture et une Tradition, dont la hiérarchie ecclésiastique se dit dépositaire de droit divin, mais cela ne devrait pas empêcher les catholiques, les chrétiens, les fidèles d'exercer une fonction interprétative.

Comment concevoir des droits de citoyenneté, de concitoyenneté dans l'Eglise? Aucun chrétien ne peut prétendre imposer sa parole à d'autres. Il faut avoir le souci de l'unité, d'un certain consensus. Alors, il ne faut pas s'attendre à ce que les évêques, d'eux-même, donnent la liberté de la parole aux chrétiens. L'épiscopat, c'est la chaîne historique qui nous rattache aux origines chrétiennes, à la révélation historique de Dieu en Jésus-Christ. Mais les chrétiens peuvent revendiquer le droit d'exercer la responsabilité de leur "vivre-ensemble" en Eglise. Et aucune autorité ne peut les empêcher de prendre la responsabilité de leur "être chrétien", de leur "être avec les autres" dans le monde.

La chance de l'Eglise de répandre l'Evangile dans le monde, c'est de montrer qu'il y a dans l'Eglise elle-même une liberté de parole, d'échange de paroles, de construction d'une parole chrétienne.

Annoncer l'Evangile en termes de sens de la vie humaine. L'Eglise ne peut pas tenir une parole universelle si elle se contente de dire: revenez adorer Jésus-Christ dans nos églises. Si elle veut inviter les hommes vraiment au salut, il faut tenir un discours du sens.

Dieu veut sauver ce qu'il a créé à son image, pour participer à son bonheur à lui-même. " Qu'ils soient tous un" (Jn 17, 21). Une humanité réconciliée. Cette réconciliation se fait dès maintenant quand nous travaillons à l'humanisation de l'homme, c'est à dire au salut de l'humanité.

La condition de la femme dans l'Eglise d'aujourd'hui.

Le changement de la condition féminine serait le trait le plus marquant de l'évolution des civilisations depuis que l'humanité est passée d'une économie de cueillette et de chasse à l'agriculture et on n'a pas fini d'enregistrer les contrecoups d'une telle rupture dans la Tradition. Ce changement n'a laissé dans l'Eglise pratiquement aucune trace, sinon

quelques éraflures. Est-elle si extérieure à la vie du monde qu'elle puisse se croire indemne de ce qui se passe dans le cours du monde?

L'attitude de l'Eglise à l'égard de la femme est discriminatoire en ceci qu'elle attribue aux hommes et à eux seuls toutes les fonctions directrices.

L'ordination sacerdotale n'existait pas dans les deux premiers siècles de l'Eglise, elle n'est apparue qu'avec la distinction du clergé et du laïcat au début du III^{ème} siècle. Le Nouveau Testament, comme la tradition la plus ancienne, laissent donc à l'Eglise une grande marge de manoeuvre pour adapter sa gouvernance aux évolutions et nécessités des Temps.

A la lumière de l'Evangile, l'Eglise devrait admettre qu'elle n'a pas le droit, faute d'un nombre suffisant de prêtres, de priver ses fidèles des biens spirituels qui leur sont nécessaires, et que le Christ lui a donné tous les moyens pour y parvenir.

Instruite par l'histoire, elle devrait comprendre qu'elle ne doit pas leur refuser les droits qu'ils ont conquis dans la société civile et politique, sous peine que les fidèles continuent à la désertier, parce qu'elle manque à ses devoirs envers eux, et cela en tenant compte de sa mission spirituelle.

En observant les signes des temps, elle devrait prendre conscience que les chrétiens de nos jours ne pourront pas persévérer dans la foi si elle ne leur donne pas les moyens d'exercer par eux-mêmes dans le respect de son institution divine, la pleine responsabilité de leur être-chrétien et de leur vivre-ensemble.

Sur cette base, elle devrait pouvoir organiser sa gouvernance de manière à respecter la liberté à laquelle le Christ a appelé les croyants, au dire de St. Paul.

C'est dans ce cadre que la condition féminine pourrait évoluer dans l'Eglise parallèlement à la condition laïque, et que le christianisme pourrait devenir à son tour un puissant facteur d'évolution de l'humanité dans le sens de l'Evangile.

L'Eglise devrait être capable de suivre les évolutions de l'histoire tout en restant fidèles à sa tradition.

Débat théologique sur l'Institution Sacerdotale. Critique de la thèse de la pré-éminence de l'ordre sacerdotal.

Joseph Moingt constate que l'Eglise manifeste sa volonté de se recentrer sur son pôle culturel et qu'elle envisage l'existence chrétienne sous le mode privilégié de la pratique religieuse. Or comme ce culte relève exclusivement du ministère consacré, donc de la hiérarchie sacerdotale, le pouvoir de gouverner et celui de sanctifier ne font plus qu'un et il devient inconcevable que les laïcs puissent trouver hors de la dépendance du clergé les moyens de se sanctifier.

Le manque de prêtres, dans la conjoncture actuelle, vouerait l'institution à plus ou moins brève échéance, à l'extinction. Et envisager des arrangements tels que la levée de la discipline du célibat imposé aux prêtres - qui n'est pas d'obligation divine - ou l'ordination de femmes, ne ferait que renforcer davantage ***la permanence et l'exclusivité des missions confiées au sacerdoce aux quelles les laïcs ne pourraient définitivement plus prétendre, les condamnant à une minorité perpétuelle.*** (page 838 du livre ***“ Dieu qui vient à l'homme ”*** (J Moingt - 2.007)

Deuxième faiblesse de cette thèse: son impuissance à justifier son origine divine.

“Entre la source christique et le début de la tradition ecclésiastique, un large espace se creuse, vide d’injonction d’autorité divine sur la question du sacerdoce” (page 840).

D’où la critique de la formulation du dogme du Concile de Trente (1.545 - 1.563) qui **“ voit la fondation du sacerdoce chrétien dans le double pouvoir de consacrer l’Eucharistie et de remettre les péchés”** (page 841). **Or, on ne voit, dans les récits des origines chrétiennes, aucune marque de mise à part d’un apôtre ou d’un autre personnage en vertu d’un caractère sacré, ni de désignation de ministres d’un culte nouveau, ni de fonctions liturgiques réservées à certains au titre d’une ordination.** (page 842)

L’Eglise a elle-même fait évoluer son interprétation au cours des siècles, en fonction des besoins de l’époque.

Un guide neo- testamentaire essentiel: le sacerdoce commun des fidèles.

(1 ère épître de Pierre 2, 5-6 / 5, 9-10) (Apocalypse 1, 5-6 / 5, 9-10 / 20, 6)

“Vatican II en a perçu la riche signification doctrinale et spirituelle, tout en le subordonnant au sacerdoce ministériel inconnu du Nouveau Testament sous ce nom, par un lien de dépendance qui permet aux laïcs de partager au culte exercé par des ministres ordonnés mais non de l’exercer activement par eux-mêmes, faute de pouvoirs sacrés”(page 849 avec référence à Lumen Gentium 10).

Pour Joseph Moingt **“là où tous sont prêtres, il n’y a plus de prêtres au sens ancien. La liberté de l’Esprit est fondatrice de l’égalité des droits entre chrétiens”** (page 850)

“ le peuple chrétien est un peuple sacerdotal en tant qu’il est arraché à la dépendance du sacerdoce du temple et du culte juif et transféré dans une autre économie de salut définitive, celle des fils de Dieu, des “vrais adorateurs du Père en esprit et en vérité”

(Jn. 4, 22-24)

“Par le don de l’Esprit, le peuple nouveau est dans la proximité de Dieu dont il serait écarté par un sacerdoce ayant l’exclusivité du culte. La libération reçue de l’Esprit est passée par là, détruisant les barrières dressées par le culte ancien entre Dieu et les hommes” (page 850)

L’Eucharistie, culte du sacerdoce commun.

S’il n’y a plus de prêtres au sens ancien, il n’y a plus de rites au seul pouvoir de quelques uns, mais il y a la célébration de l’eucharistie par le peuple entier.

“ le récit de la Cène qui prélude au partage du pain atteste que les chrétiens, en réponse à l’invitation de Jésus, échangent entre eux, le recevant les uns des autres, ce qui n’appartient en propre à aucun d’eux pour l’avoir reçu de lui à parts égales” (page 851)

Il y a un seul sacerdoce, qui est participation à l’unique sacerdoce du Christ, mais que les apôtres exercent différemment “en vertu d’une participation spéciale à sa mission. Celui qui hérite de l’autorité des apôtres devient un “autre Christ” d’une manière particulière, propre à l’ambassadeur d’un souverain, et exerce par conséquent, à titre individuel, un ministère sacerdotal propre” (page 852)

Joseph Moingt critique la **“ différence d’essence et non seulement de degré”** mise par Vatican II (Lumen Gentium n°10) entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce

ministériel ou hiérarchique. Ce n'est pas très logique, puisque le texte déclare aussitôt que ***“l'un et l'autre participent, chacun d'une façon particulière, à l'unique sacerdoce du Christ.***

Une modalité particulière de participation peut-elle fonder entre les participants une différence d'essence?

La notion de sacerdoce commun fait coexister ***“ deux principes d'organisation de l'Eglise, antagonistes mais complémentaires: un facteur de solidarité et d'égalité dans la participation au sacerdoce du Christ, qui fonde l'autonomie et la communion de tous les chrétiens dans leur rapport à Dieu (culte) et au monde (témoignage) et un facteur d'autorité pour appeler le monde à l'Evangile et l'enseigner aux croyants, fondé sur la communication de la mission du Christ par un appel et un envoi particulier.***

Mais de chaque côté, inhérent à l'un et à l'autre, un principe de réconciliation s'exerce sous le mode d'un interdit d'interdire: ni l'autorité n'a le droit de s'ériger en monopole pour se soumettre ceux que l'Esprit a libérés des anciennes médiations sacerdotales, ni le peuple de se soustraire à la vigilance de ceux que le Christ a établis gardiens de son unité” (page 857)

“Une autorité respectueuse de la royauté du peuple de Dieu, et une liberté soucieuse d'obéir aux envoyés du Christ” (page 857)

“le seul pouvoir autorisé par l'Evangile est celui qui s'exerce par mode de service, et le service ne s'impose pas par contrainte à ceux qui le refusent en pleine connaissance de leurs droits et de leurs devoirs.” (page 854)

Restructuration proposée: Deux structures parallèles et complémentaires.

Deux dynamismes:

- l'un à la base, de dissémination de l'Evangile;
- l'autre au sommet, de rassemblement de l'Eglise.

les ministres du culte: ordonnés ou non?

question de la présidence eucharistique;

Joseph Moingt propose une distinction entre:

- ***culte public relevant légitimement du ministère ordonné***
- ***culte exercé dans de petites communautés, reconnues par l'évêque.***

L'eucharistie

est présidée par le responsable de la communauté qui agit en tant que ministre

de sa communauté et au nom du sacerdoce commun dont elle est participante.

(page 863)

avenir du ministère ordonné.

“ L'Eglise sera probablement obligée de compléter le petit nombre de vocations à l'état sacerdotal en y appelant des hommes mariés et des femmes, pourvu que ce ne soit pas pour empêcher les fidèles de se soustraire aux médiations du sacerdoce institué et de recourir aux ressources du sacerdoce commun” (page 865)

Conclusions de Joseph Moingt.

Dans les mutations qu'elle aura le courage d'affronter dans le nouveau positionnement et ajustement mutuel des ministres et des fidèles, des communautés et des administrations, l'Eglise trouvera la chance de renaître de la mort où l'entraîne son attachement à un passé de puissance.

Elle présentera au monde un nouveau visage, celui d'une autorité dé cléricalisée et libératrice, celui d'un laïcat promu à la pleine citoyenneté chrétienne, et, à travers l'un et l'autre, le vrai visage de l'Évangile porteur de la liberté promise à l'humanité nouvelle qui aspire, elle aussi, à sortir de la mort. (page 867)

Ce sera en entrant en communication avec le monde que l'Église accomplira sa finalité qui est de lui donner gratuitement ce qu'elle a reçu gratuitement, (Mt. 10,8) et il s'agit avant tout de l'Évangile, reçu du Christ, de la fraternité et de la liberté. Or, ce message ne sera crédible, au jugement des hommes de la post-modernité, que s'il leur est porté par des chrétiens authentiquement libres et fraternels. Voilà pourquoi l'Église a besoin de se doter de structures de communication, de relais et de partage d'autorité qui répartissent sur tous les fidèles, différemment, mais libéralement, les charges de responsabilité de la mission. (page 905)